

**Décision de la commission
départementale d'aménagement
commercial de Loir-et-Cher**

Réunie le 19 décembre 2019, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la «SAS SORODIS», à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), en vue d'étendre l'hypermarché et l'espace culturel de l'ensemble commercial « E. LECLERC », d'une surface de vente de 1 680 m², à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), sur la ZAC de la Grange, rue des Chardonnnes.